



Abus de confiance contre un garagiste.interets abusif de la part

Par **tnerual**, le **11/12/2010 à 15:49**

Bonjour,rnc'est une vieille histoire de 1987.je paye les pots cassés d'un garagiste.j'avais un vehicule en depot vente,il a vendu mais n'a pas solde le credit.car il avait ferme le garage,malgre la plainte il ete insolvable.j'ai ete oblige de paye le credit a sa place, c'est a dire 8850eur que j'ai payé chaque mois 30eur pendant 23 ans.ok pour paye cette somme,d'apres mes calculs j'ai depasse la somme.ce qui ne va pas la maison de credit diac renault me reclame 9500eur d'interets parce que le remboursement a ete long .Est ce que je peut me retourné contre la maison de credit,pour interets abusif,car il parait que le gouvernement chasse les huissiers vereux et les interets abusif.